



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 13 août 2022
Point de situation n°12 - J4 - 20h30

FEUX DE FORETS : 3 FEUX EN COURS DANS LA PETITE MONTAGNE - FERMETURE DE L'ACCES AUX MASSIFS SENSIBLES AU RISQUE INCENDIE

1/ Feu des communes de VESCLES / CERNON

Vers 13h, plusieurs reprises de feu se sont déclarées en raison de la hausse des températures et des changements de vents. Un important panache de fumée s'est dégagé. A 20h00, le bilan total s'élève à 650 hectares brûlés. Les reprises de feu se situent principalement sur le flan Ouest de l'incendie, côté départementale D3, à hauteur de la Grosse Ferme de Saint-Colomb. Cette exploitation a par ailleurs été évacuée par mesure de prévention. A cette heure, le feu progressait vers le Sud en direction de RUPT (commune de VESCLES). Le hameau de RUPT est en cours d'évacuation par la gendarmerie et les autorités municipales. Une proposition de logement est réalisée au niveau de la salle de La Grenette (commune d'ORGELET), avec l'appui de la Croix Rouge.

Météo France place le département du Jura en alerte « orages » pour un phénomène attendu à partir de ce dimanche en fin de matinée. La végétation ayant été détruite par le feu, les précipitations ne pourront être absorbées, et pourraient engendrer un risque de glissement de terrain. Pour cette raison, le hameau de MENOUILLE (commune de CERNON) est en cours d'évacuation par la gendarmerie et les autorités municipales. Une proposition de logement est réalisée au niveau de la salle de La Grenette (commune d'ORGELET), avec l'appui de la Croix Rouge.

219 sapeurs-pompiers et 26 engins de lutte contre l'incendie sont actuellement à l'oeuvre sur le terrain. Les renforts extra-départementaux sont maintenus. Cet après-midi et ce soir, 3 largages d'avion DASH et 6 largages de CANADAIRS ont été réalisés.

Sur le secteur de CERNON, le passage reste exclusivement réservé aux résidents, afin de ne pas perturber le travail des sapeurs-pompiers. Les routes départementales (RD 60, RD 03, RD 99) restent fermées à la circulation.

2/ Secteur de CORNOD et VOSBLES-VALFIN

Le feu de végétation qui s'est déclaré sur le secteur des communes de CORNOD et de VOSBLES-VALFIN est toujours fixé. Le bilan de 160 hectares brûlés n'a pas évolué. Les opérations de surveillance continuent.

3/ Secteur de MONTLAINZIA

Cet après-midi, un autre feu s'est déclaré sur le secteur de la commune de MONTLAINZIA, au niveau du hameau de LANCETTE. A 20h00, 80 hectares ont brûlé, avec un risque fort de propagation. 50

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.40
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

sapeurs-pompiers et 11 engins de lutte contre l'incendie sont engagés sur ce feu. 12 largages de CANADAIRS et 1 largage de DASH ont été réalisés.

4/ Secteur de SARROGNA

En milieu d'après-midi, 2 hectares sont brûlés. 14 sapeurs-pompiers et 5 engins de lutte contre l'incendie sont engagés. Une évolution favorable est probable en ce début de soirée.

Au total, 283 sapeurs-pompiers sont mobilisés à cette heure, issus du SDIS du Jura et renforcés par les départements de l'Ain, de Côte d'Or, du Doubs, de Marne, de Meuse, de Saône-et-Loire.

Les agriculteurs continuent leur mobilisation aux côtés des sapeurs pompiers.

Aujourd'hui, des moyens aériens ont été engagés sur place : 3 CANADAIRS, 1 avion DASH et 1 BEECHKRAFT.

Afin de faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers engagés, il est absolument nécessaire :

- de suivre les consignes des autorités sur place
- d'éviter les secteurs concernés
- de ne pas partir en randonnée
- de respecter les fermetures de routes, les fermetures de chemins, les déviations
- de ne pas encombrer les lignes téléphoniques de secours

5/ Arrêté d'interdiction d'accès aux bois et forêts dans les communes identifiées comme très sensibles au feu

Ce samedi, en raison des feux en cours et des nouveaux départs de feu dans le Sud du département, le Préfet du Jura a interdit par arrêté l'accès aux bois et aux forêts dans les communes identifiées comme très sensibles au feu (risque de niveau 3 – en bleu foncé sur la carte). Les gendarmes effectueront dès contrôles dans les jours à venir.

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.40
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX